

Sauver l'humanité en supprimant la propriété intellectuelle : chiche ?

écrit par Maxime | 18 janvier 2019



Cahiers de doléance, gilets jaunes : et pourquoi pas la suppression de la propriété intellectuelle ?

Actuellement, la propriété intellectuelle permet de protéger diverses « créations de l'esprit », dès lors qu'elles présentent un caractère original.

L'idée de protéger les biens intellectuels est née au siècle des Lumières. Elle a été spécialement portée par Beaumarchais et consacrée par une loi révolutionnaire de 1793.

Il peut paraître paradoxal de suggérer sur *Résistance républicaine*, qui défend l'héritage des Lumières, une suppression de la propriété intellectuelle, à distinguer de la propriété industrielle, qui, quant à elle, protège les inventions scientifiques afin de contribuer au progrès humain et paraît plus légitime.

Néanmoins, cette suggestion a déjà été faite par des dissidents politiques :

<https://www.taurillon.org/rapport-reda-vers-l-abolition-de-la-soi-disant-propriete-intellectuelle-en>

Elle suscite d'autant plus l'intérêt que lobbies et gouvernements sont généralement contre.

Autrement dit, ceux qui détiennent par leur majorité les pouvoirs politique et économique y tiennent !

Aujourd'hui, la propriété intellectuelle permet de protéger tout et n'importe quoi, alors que Beaumarchais avait seulement le souci de permettre aux auteurs talentueux de vivre de leur art. Peut-être une suppression pure et simple n'est-elle pas souhaitable. Mais une restriction du domaine de la propriété intellectuelle pourrait être bienvenue.

Ainsi, tout l'art contemporain est protégé par le propriété intellectuelle. Même des horreurs absolues.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/04/les-enfants-nous-allons-vous-sodomiser-vous-crucifier-relaxe/>

<http://resistancerepublicaine.com/search/art%20contemporain>

Sans la propriété intellectuelle, on peut penser que les hommes politiques seraient plus soucieux d'agir véritablement pour défendre l'intérêt commun et non simplement pour entretenir leur image afin de se faire de l'argent ensuite en fin de mandat.

Ainsi, aux Etats-Unis, le couple Obama engrange 60 millions de dollars grâce à ses livres.

<http://www.rfi.fr/ameriques/20170301-etats-unis-contrat-edition-or-le-couple-obama-michel-barack-livres-penguin>

La seule rémunération de président s'établit au contraire à 400.000 euros par an.

On sait qu'Hollande, malgré sa cote de popularité de 4%, a osé sortir un livre de fin de mandat et pourquoi croyez-vous qu'il faisait le tour des librairies ? Pour le vendre, pardi !

Quant à sa royale ex-concubine, elle a aussi sorti un livre récemment dont le prix n'a rien à envier à l'édition scientifique, réputée chère compte tenu de l'important effort intellectuel qu'elle requiert.

Aujourd'hui, certains convoitent les postes les plus prestigieux pour servir leur image et capitaliser dessus grâce à leurs droits de propriété intellectuelle.

Ils ont tout intérêt à ne pas être trop à contre-courant, participer à la mondialisation et à ce titre, à continuer de hurler avec les loups car pour la plupart des gens, celui qui parle le plus fort, qui est donc le plus relayé par les médias, le système, a raison.

La propriété intellectuelle offre les moyens de récompenser leurs efforts de « politiquement correct » sans même avoir besoin de recourir à la corruption, que l'on allègue parfois sur les sites de réinformation sans forcément avoir les preuves de ces agissements.

Un Trump, un Orban, un Salvini, une Le Pen ont tout à perdre à incarner l'opposition au « nouvel ordre

mondial ». Jamais ils n'auront un contrat à 60 millions. Un livre de Trump ferait un bide en France, alors que le livre de Michelle Obama, étrillé pourtant par nombre de lecteurs, alors même que l'intéressée n'était pas présidente mais épouse de président, s'est vendu à 2 millions d'exemplaires dans les deux semaines de sa sortie aux Etats-Unis et 50.000 en France.

Sans la propriété intellectuelle, les chanteurs, acteurs, producteurs animateurs etc. que l'on déteste parce qu'ils donnent leur opinion sur des sujets d'actualité en allant eux aussi dans le sens de la pensée unique seraient beaucoup moins riches. Ils cesseraient donc de se considérer comme des gens importants et retrouveraient le mode de vie des saltimbanques d'autrefois qu'ils méritent.

De même, le phénomène de la société télévisée pourrait être endigué car faute de pouvoir protéger leurs programmes, les diffuseurs n'auraient pas autant de rentabilité et les masses prendraient leur indépendance par rapport à ce média envahissant. La rediffusion serait libre et les programmes culturels pourraient ainsi bénéficier au plus grand nombre, alors qu'une chaîne comme Arte, par exemple, commercialise ses programmes après qu'ils ont cessé d'être diffusés !

Journalistes et photographes cesseraient encore, pour certains, de se croire au-dessus du commun des mortels. Ils se feraient rémunérer leurs informations dès leur parution mais ne pourraient pas empêcher la libre circulation des idées par la reproduction de leurs articles, comme les auteurs seraient aussi empêchés de le faire. Ainsi, ils devraient avoir le souci avant tout d'agir pour le bien commun eux aussi car leurs écrits ne leur suffiraient plus pour vivre. Ils devraient avoir un métier en parallèle, voire leur profession disparaîtrait. Faudrait-il en pleurer ?

Compte tenu du développement de l'information citoyenne (réinformation) en parallèle, compte tenu aussi du fait qu'on annonce depuis de nombreuses années maintenant la disparition de la presse écrite, la presse pourrait disparaître, ni plus, ni moins, grâce à la suppression de la propriété intellectuelle. Naturellement, cette suppression impliquerait aussi celle des subventions qui coûtent si cher à la communauté. C'est tout bénéf.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/11/29/ue-la-presse-de-desinformation-taxe-30-fois-moins-que-le-carburant-a-linitiative-de-la-france/>

Sans doute faudrait-il s'en réjouir. N'étant plus abreuvés continuellement d'un flot « d'informations » sélectionnées, passées au crible par la bien-pensance (et de non information, voire de désinformation) selon des moyens techniques ultrasophistiqués donnant l'impression que l'on maîtrise tout, que tout entre dans un cadre prédéfini, sécurisant, les citoyens seraient confrontés à la réalité à l'état brut et seraient même obligés, pour s'informer, de restaurer le lien de citoyenneté dans ses aspects les plus concrets. Or, c'est possible aujourd'hui grâce aux réseaux sociaux. Les gilets jaunes sont nés des réseaux sociaux, d'une concertation hors des politiques, hors de l'influence de la presse, pour essayer de faire quelque chose contre ce gouvernement et contre ces parlementaires de la majorité et assimilés.

Franchement, qui peut imaginer qu'un JT annonce la remigration par exemple ? Tant que le petit écran restera branché, qui peut y croire ?

Plus de presse ?

Plus de télévision ?

Des auteurs qui n'écrivent plus que parce qu'ils ont vraiment quelque chose à dire et trouvent bénéfique que tout le monde en profite ?

Plus de politiques assoiffés d'argent ?

Plus de starlettes disant aux Français ce qu'ils doivent faire ?

Donc plus de Rihanna par exemple pour rendre visite à Hollande puis Macron.

<http://resistancerepublicaine.com/search/rihanna>

D'ailleurs, l'ère est à la fin du système de la starification. Les émissions télévisées comme « the Voice » rencontrent beaucoup de succès car les Français ont envie de voir propulsés sur le devant de la scène des gens comme eux. D'où le scandale Mennel d'ailleurs !

Tout cela est dans l'air et annonce une époque révolutionnaire.

L'abrogation de la propriété intellectuelle contribuerait ainsi à la restauration de la liberté d'expression. Cela devrait naturellement conduire à envisager aussi l'abrogation de la loi Pleven.

Ce ne sont que des pistes de réflexion mais ce pavé mériterait d'être jeté dans la mare, à mon avis !

